

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le vingt novembre, le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni VISIOCONFERENCE, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 14 novembre 2025.

DÉCISION N° DB2025_054 - FINANCES ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ DES COURSES DE PARAY LE MONIAL

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, réuni le 20 novembre 2025,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-138 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Bureau,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-3251 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, notamment son article premier,

Considérant la demande de subvention de l'association suivante :

- Société des courses de Paray-le-Monial - 71600 PARAY-LE-MONIAL.

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : Une subvention d'un montant de 7 031,20 € est attribuée à la Société des courses de Paray-le-Monial au titre des enjeux collectés en 2023 sur l'Hippodrome de Paray-le-Monial.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 3 : La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de membres en exercice : 21	Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT
Membres présents à la séance : 12	Votants : 12

Membres présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, David BÊME, Daniel BERAUD, Patrick BOUILLON, Daniel MELIN, Bérénice PORTIER, Nicolas LORTON, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS

Membre(s) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUE, Jacky COMTE, Philippe DUMOUX, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Jean-Marc NESME

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 20 novembre 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais